

Article 21 du Règlement

membres à part entière de notre société. Elles sont condamnées au chômage, à l'assistance publique et à occuper de rares emplois occasionnels à moins qu'on ne vienne à leur secours.

L'éducation des adultes et l'enseignement de compétences élémentaires doivent être partie intégrante des programmes gouvernementaux de perfectionnement et de recyclage de la main-d'œuvre au sein de l'industrie. Il faut faire preuve d'innovation et sortir des sentiers battus. Le gouvernement fédéral devrait établir . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE METTRE SOUS TUTELLE L'ONTARIO BROILERS MARKETING BOARD

M. Denis Ethier (Glengarry-Prescott-Russell): Madame le Président, j'ai en main une communication d'Agriculture Canada datée du 12 septembre 1983 dans laquelle le gérant général de l'Agence nationale de commercialisation de poulet à griller au Canada, M. Roméo Leblanc, déclare que la Maple Lodge Farms Ltd. de Brampton, Ontario, fait présentement l'objet d'une investigation pour s'être servi d'un simple nom de compagnie, soit La Compagnie Cronkhite Poultry Ltd. qui exerçait ses activités d'un appartement de Montréal pour l'achat et la vente de poulet à griller en Ontario. Cette compagnie fonctionnait sans entrepôt ni abattoir et seulement avec des camions loués du Québec, afin de laisser l'impression que cette production était une production légale du Québec.

Étant donné que l'Ontario Broilers Marketing Board était bel et bien au courant de ce commerce illégal, et étant donné qu'il a toléré cette situation pendant plusieurs années afin de conserver et distribuer plus de quotas à l'Ouest ontarien en temps opportun, et ceci au détriment de l'Est ontarien, j'invite l'Agence nationale de commercialisation de poulet à griller à mettre sous tutelle l'Ontario Broilers Marketing Board jusqu'à ce que justice soit rendue aux producteurs de l'Est de l'Ontario et plus précisément aux producteurs de la région de St-Isidore-de-Prescott dans l'allocation de quotas de production de poulet à griller.

* * *

[Traduction]

LES JEUNES

ON S'OPPOSE À L'IDÉE DE CRÉER UN MINISTÈRE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, nous, de ce côté-ci de la Chambre, exhortons depuis bien longtemps déjà le gouvernement à prendre des mesures plus efficaces et à plus long terme pour lutter contre le taux de chômage élevé. Or, les statistiques montrent non seulement que le gouvernement n'a pas su prendre les mesures propices à la création d'emplois, mais encore qu'il vient de lancer l'idée d'un ministère de la jeunesse employant de très nombreux agents d'information. Il ne s'agira pas de bureaucrates de plus,

mais bien, pour reprendre les termes du document présenté par l'honorable sénateur, «de personnes de moins de 25 ans travaillant à contrat pour un minimum de deux ans, et non pas d'une nouvelle armée de fonctionnaires dans le sens que nous connaissons. Plusieurs centaines de travailleurs de ce genre seront nécessaires pour couvrir tout le pays». Gouverner un pays ne consiste pas à prendre des mesures provisoires. Je suis persuadé que les jeunes chômeurs d'aujourd'hui se rendent compte de cette dernière tentative pour obtenir leur vote, mais ils veulent de véritables emplois permanents.

* * *

LES JEUNES

LA RÉALISATION DES ASPIRATIONS

Mme Ursula Appolloni (York-Sud-Weston): Madame le Président, il n'a peut-être jamais été aussi important dans notre histoire pour le Parlement de montrer à la population canadienne qu'il entend fermement se pencher sur les besoins et les objectifs des jeunes. Cependant, même si nous devons avant tout nous préoccuper, malheureusement, du chômage chez les jeunes, le Parlement doit quand même faire preuve d'imagination et déployer tous les efforts possibles, afin de trouver des moyens de permettre aux jeunes athlètes, artistes, artisans, inventeurs, musiciens, poètes et écrivains de réaliser leurs aspirations. En fait, nous devons aider les jeunes dans tous les domaines, afin qu'ils aient des chances de réussir, de réaliser leurs rêves et de développer leur talent.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LES PRÊTS AGRICOLES À LONG TERME

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, comme le gouvernement le sait fort bien, la demande de prêts agricoles à long terme et à un taux raisonnable est très forte. Néanmoins, les fonds disponibles sont assez limités, si bien que des centaines d'agriculteurs n'ont pas obtenu satisfaction.

Jusqu'ici, le secteur privé ne s'est montré ni capable ni désireux de desservir le marché des prêts agricoles à long terme. Par conséquent, il faut que la Société du crédit agricole réponde à ces besoins.

Trois groupes d'agriculteurs ont besoin de crédits à long terme à un taux raisonnable: les jeunes qui se lancent; les vieux qui veulent vendre leur exploitation et obtenir de quoi s'assurer une retraite décente, et les agriculteurs établis qui ont besoin d'argent pour conserver leur détail, leurs bâtiments et leurs machines. Il faudrait pour cela quintupler les sommes disponibles et prévoir le refinancement des hypothèques à taux d'intérêt très élevé conclues en 1981 et 1982. Il faut également mettre en œuvre le programme d'obligations agricoles proposé par la Fédération de l'agriculture et, pour maintenir le capital agricole de notre pays, la SCA devra également financer davantage les immobilisations et les investissements immobiliers. Par conséquent, je demande au gouvernement de prendre les mesures voulues à cet égard.